
LOS ANGELES – Groupe de travail pour la mise en œuvre de l'ATLAS II d'At-Large
Lundi 13 octobre 2014 – 17h00 à 18h00
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bonjour à tous. Nous sommes séance de lundi soir de l'ALAC ; cette équipe spéciale At-Large sur la mise en œuvre d'ATLAS II va se réunir pour la prochaine heure. Je m'appelle Olivier Crépin-Leblond et j'en serais le modérateur.

Les règles du jeu pour aujourd'hui : lorsque vous parlez, indiquez votre nom avant de vous exprimer. Aujourd'hui, nous allons parler de la mise en œuvre d'ATLAS II, le deuxième sommet At-Large qui s'est tenu avec 150 structures At-Large. Donc ce sommet At-Large a émis 43 recommandations, quelques-unes à l'égard du Conseil d'Administration et d'autres à l'égard de l'ALAC, et quelques-unes adressées à la communauté plus large de l'ICANN.

Nous avons une réunion avec le Conseil d'Administration demain -je pense que c'est au cours de la matinée. Le Conseil d'Administration m'a parlé un peu de ces recommandations, ces prochaines étapes. Ces recommandations sont parfois assez courtes, et elles ont dû également être compressées pour qu'elles puissent faire partie d'un seul document et pour que nous n'ayons pas 200-300 pages de recommandations.

Sur l'écran et dans un lien sur l'ordre du jour, vous allez voir la page wiki post-ATLAS II pour la mise en œuvre de ces recommandations. Chaque recommandation est prise en compte, suivie, et intégrée dans une

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

table. Notre équipe spéciale devait voir qui seront les récipients de ces recommandations et ensuite...

Revenons en arrière s'il vous plaît.

Donc la phase suivante serait de voir quels groupes ou parties d' At-Large, que ce soit ALAC ou un groupe de travail At-Large, sera chargé de travailler sur ces recommandations, de les peaufiner, les clarifier si possible et voir comment la mise en œuvre de ces recommandations sera possible dans le cadre de la communauté At-Large.

Dernière colonne sur la droite, la dernière ligne tente d'expliquer le processus par lequel nous donnerons ces recommandations au groupe de travail ; par exemple, la recommandation 2 a trois groupes de travail affectés à travailler dessus. C'est un exemple. Et vous voyez la définition des programmes à droite qui ont apporté des adhésions de valeur à la communauté. Ceci semblait être une partie qui n'était pas assez claire à l'équipe spéciale sur la mise en œuvre. Puis il y a encore un point : « nous avons besoin de penser à des manières d'optimiser le budget. »

Si vous examinez la recommandation, elle dit que « l'ICANN devraient augmenter le soutien (budget, personnel) au programmes qui ont apporté des adhérents de valeur à la communauté» ; il faudra donc ajouter des détails à cette recommandation.

Le Conseil d'Administration est très attentif en ce moment au suivi du sommet d'At-Large II. Nous sommes tous conscients que le document que nous avons transmis au Conseil d'Administration était très important. Il y a d'autres communautés de l'ICANN qui sont en train d'étudier ces recommandations. Si nous avons le temps, nous pourrions

en discuter aujourd'hui avec le Comité Consultatif des Gouvernements, le GAC, qui est chargé de faire ce suivi.

Si je ne me trompe pas, il y a une discussion qui a eu lieu hier sur la liste de diffusion du GAC concernant les recommandations et les questions qu'ils pourraient éventuellement nous adresser. Donc il semble qu'il y ait des recommandations qui sont alignées avec des recommandations que le GAC souhaiterait soutenir.

Donc voici le processus qui avance. Pour le moment, le processus qui nous est le plus urgent serait de nous préparer et de traiter les recommandations adressées au Conseil d'Administration puisque nous allons nous réunir avec le conseil demain. La plupart du temps que nous passerons demain avec le Conseil d'Administration sera axé sur les activités post ATLAS II.

Puisque nous reconnaissons cela et puisque nous ne pouvons arriver les mains vides devant le conseil d'administration, ce ne sera pas une expérience très agréable, nous le savons déjà, des membres de l'équipe spéciale sur la mise en œuvre du sommet ATLAS II ont travaillé avec Ariel Liang, assise ici à ma droite, pour produire une petite présentation PowerPoint sur les recommandations adressées au Conseil d'Administration et les garder assez simples, pour avoir une ou deux recommandations par diapos. Les premières diapos pourront montrer quel processus nous avons utilisé pour effectuer le suivi, et les diapos suivantes pourraient donner au Conseil d'Administration une vue d'ensemble du statut de plusieurs recommandations.

Donc nous avons travaillé avec toutes les recommandations adressées au conseil d'administration. Les trois premières semblent pouvoir être

mises en œuvre immédiatement par le Conseil d'Administration et seront présentées ; c'est ce que nous allons voir dans quelques instants. Le reste des recommandations sera mis sur l'écran et les vice-présidents des comités et des groupes de travail seront en mesure de s'exprimer pour fournir une mise à jour rapide et générale du suivi.

Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est une vue d'ensemble, c'est une vue générale qui ne coûte rien, avec des grandes lignes, sans entrer dans les détails mais tout en indiquant le statut ; où en sommes-nous ? Qu'est-ce que le Conseil d'Administration peut attendre dans l'avenir de ces recommandations ? Nous espérons renforcer ces recommandations par nos réunions, notamment celle de février 2015 à Marrakech.

Donc regardons maintenant, pour commencer, cette présentation PowerPoint que nous présenterons demain au Conseil d'Administration: les recommandations d'ATLAS II au Conseil d'Administration de l'ICANN. Voyons la première page. L'ordre du jour est composé en premier lieu des activités post-ATLAS II, deuxièmement, les grandes lignes des recommandations, troisièmement, une mise à jour sur les progrès, et finalement, les questions réponses. Laissez-moi vous dire que les grandes lignes des recommandations sont, bien entendu, les recommandations qui, selon nous, sont prêtes à être présentées au Conseil d'Administration.

Expliquons ce processus. Les activités post-ATLAS II : nous avons un très beau diagramme qu'Ariel a préparé. C'est un vrai chef-d'œuvre de Leonardo Da Vinci ; il semble que nous avons une véritable artiste. Effectivement, cette diapo explique bien au Conseil d'Administration comment a fonctionné le processus, comment le sommet At-Large avait

cinq groupes de travail thématique qui ont produit les recommandations initiales sur une variété de thèmes. Je crois que ça s'appelle un organigramme ?

INTERVENANT : Organigramme.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, ce n'est pas un organigramme. La boîte au milieu avec les flux de mots. Il y a un nom très spécial.

INTERVENANTE : Un nuage.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Un nuage. C'est cela. On oublie les nuages à Los Angeles parce qu'il n'y en a pas. Mais le nuage est sur l'écran. Le nuage montre les thèmes traités lorsque les représentants d'At-Large ont assigné l'équipe spéciale de mise en œuvre d'ATLAS II. Le groupe spécial de mise en œuvre d'ATLAS II et le groupe qui a effectué le suivi des recommandations pour pouvoir les envoyer par la suite au Conseil d'Administration, au personnel, à la communauté, etc. les récipients de l'ICANN.

Bien entendu, nous ne montrons pas les récipients non-ICANN. Dans le cas des récipients non-ICANN, ces recommandations sont en fait appelées des «observations», parce que l'ALAC ne peut pas faire de recommandation à qui que ce soit d'autre que l'ICANN et les

organisations qui la composent. Nous ne pouvons pas faire de recommandations à l'externe de l'ICANN.

Voilà donc la première page. Est-ce que quelqu'un a un commentaire à faire ? Nous avons encore le temps d'introduire des modifications. Ne discutons pas les couleurs, si vous plaît. Les couleurs sont bonnes. Discutons le contenu. Bon, passons à la diapo suivante.

La diapo suivante montre la collaboration entre les différents groupes qui travaillaient sur les différentes tâches. Certaines recommandations avaient besoin du travail de plus qu'un groupe de travail At-Large.

Vous voyez qu'à droite, vous avez la recommandation numéro 2 ; il a semblé à l'équipe spéciale que le sous-comité sur le renforcement de capacités et le sou comité des finances et du budget avaient besoin d'être impliqués dans cette recommandation.

La recommandation se penchait sur le budget et donc le sous-comité finance budget devait y être impliqué. Il devait être au courant de cette recommandation. En ce qui concerne les programmes qui introduisent des membres précieux à la communauté, cela est classé comme du travail de sensibilisation, et c'est classé comme faisant partie du travail du groupe de travail sur la sensibilisation. Le renforcement de capacités pour faire venir des personnes au sein de l'ICANN, pour les renseigner sur ce qui se passe à l'ICANN, cela a parfois des impacts budgétaires pour les déplacements et ainsi de suite.

Ce diagramme à gauche vous montre la relation entre les différents groupes de travail. Le groupe de travail sur les défis futurs traite de projet à long terme, des projets plutôt stratégiques. Le groupe de travail

sur les réseaux sociaux est clair. La sensibilisation, j'en ai parlé. Le renforcement de capacités aussi.

Nous avons un groupe spécial technologie dont le responsable est un jeune homme très intelligent et très compétent, un jeune geek. Comme je l'étais dans le passé mais je ne suis plus jeune. Pourtant, je suis toujours un geek. Le groupe spécial technologie fait des essais sur toutes sortes de technologie. En ce qui concerne le renforcement de capacités et les réseaux sociaux, il y a beaucoup d'innovations à ce niveau.

Certaines recommandations, également, sortait des groupe de travail de renforcement de capacités et à outreach mais avaient besoin de budget, donc du travail du sous-comité finance et budget. Puisqu'il devrait y avoir des demandes budgétaires à effectuer, ils devront travailler avec les départements pertinents à la finance au sein de l'ICANN. Effectivement il y a des collaborations entre les groupes de travail. La diapo suivante.

Je ne vais pas passer beaucoup de temps à parler de cela demain avec le conseil d'administration. Mais j'essaie de vous expliquer le processus ; avez-vous des questions à ce point ? Eduardo Diaz ?

EDUARDO DIAZ :

Merci, Monsieur le Président. Dans cette boîte, y avait-il des recommandations pour l'ensemble de l'ALAC ? Je ne m'en souviens plus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, Eduardo. Il y avait ces recommandations. Mais les recommandations pour l'ALAC ne faisaient pas participer d'autres groupes. Nous allons parler des recommandations pour l'ALAC. Nous en avons fait une liste. Mais ils ne contiennent pas des discussions bilatérales avec d'autres groupes de travail. Heidi Ullrich ?

HEIDI ULLRICH : Merci. En observant ce diagramme, je me demande si vous pouvez confirmer si le groupe de travail sur les défis futurs inter alimente les réseaux sociaux qui inter alimentent la sensibilisation qui alimente par la suite le sous-comité finance budget ? Est-ce que tous ces groupes travaillent ensemble dans la structure actuelle ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci beaucoup, Heidi. C'est ainsi que ça fonctionne. J'ai regardé ce diagramme. Le sous-comité finance budget à seulement des connexions avec la sensibilisation et le renforcement des capacités, mais pas avec les autres groupes.

Tijani Ben Jemaa et puis Dev Anand Teellucksingh.

TIJANI BEN JEMAA : Pour répondre à la question d'Heidi, vous pouvez voir que vous avez des flèches à deux sens, donc dans certains cas c'est bidirectionnel. Donc il y a des échanges dans les deux sens.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Mais vous parlez des médias sociaux, de la sensibilisation, et des autres. Il n'y a qu'une flèche unidirectionnel avec finance budget et cela concerne les demandes faites aux sous-comités finance budget pour fournir des renseignements sur les prix, etc. de la part des groupes de travail sur le renforcement de capacités et sur la sensibilisation.

Dev Anand ?

DEV ANAND TEELLUKSINGH : Merci. Je vais parler de ce sujet très rapidement. Cela concerne la flèche unidirectionnelle vers finance budget. Ce qui va se passer sera un va-et-vient avec finance budget. Ils vont nous dire, « bon, c'est idée d'un million de dollars pour des ordinateurs, c'est trop. Revoyez cela. » Ils vont répondre. Il va y avoir des échanges, peut-être.

Donc il y a une certaine collaboration. On n'envoie pas seulement à financer budget des demandes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. Qu'en pensez-vous de cela ? Seun Ojedeji, S'il vous plaît,

OLUWASEUN SAMSUN OJEDJI : Un point de clarification. Est-ce que nous n'examinons que le premier niveau de ce que diagramme ? Parce que le second dit sensibilisation, renforcement de capacités, et finance. Peut-être devrais signer avoir une numérotation sur le diagramme. Donc peut-être que numéro deux peut-être au milieu de tout cela parce qu'il me semble que la sensibilisation et le renforcement de capacités sont connectés. Peut-

être qu'ils sont déconnectés et distincts à un certain niveau parce que les flèches dans ce diagramme semblent dire, « nous allons partager avec le groupe des défis futurs. » À première vue d'œil, ce diagramme vous pourriez en voyant ce diagramme perdre votre compréhension de [Indiscernable].

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Seun. C'est un très bon point. Vous avez tout à fait raison et nous allons voir cela avec un diagramme différent sur la diapo suivante. Cette diapo ne montre que les rapports généraux qui existent entre les différents groupes de travail et comment ils collaborent. Il y a 22 recommandations pour le conseil d'administration. Si nous commençons à mettre tous les numéros de recommandation sur ce diagramme, ça va être trop compliqué. Je ne sais pas si les membres du Conseil d'Administration peuvent compter jusqu'à ce niveau. C'est une plaisanterie, bien évidemment. Nous avons un membre qui va intégrer le conseil d'administration. Rinalia Abdul Rahim. Elle est ici dans la salle et elle va prendre la parole.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Monsieur le président. Je suis toujours un membre de la communauté. Je vais m'exprimer mais dans ces termes. Sur la première diapo, il serait utile de remplacer thématiques à, thématiques deux, thématiques trois avec les noms des thèmes. Nos thèmes sont très clairs et feront passer une bonne impression d'At-Large.

En termes de diapo, je vous demande de faire attention à ce que ça ne soulève pas plus de questions, plutôt que de fournir des réponses. Donc

pensez-y aux faites de savoir si vous voulez présenter ses diapos de cette manière de manière différente. Je crois que dans une phrase vous pourriez dire, ouvrir les « l'interprétation du suivi de ces recommandations inclus la collaboration entre plusieurs groupes de travail, » et vous pouvez les énumérer. Mais il faut faire attention à ne pas dévier du sujet et de ne pas avoir à répondre entre deux questions au sujet de cette diapo comme on est en train de faire en ce moment.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Rinalia. C'était un point très intéressant.

D'autres idées sur ce point ? Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA : Olivier, on a eu en effet beaucoup de remarques sur ce diagramme. Je crois donc que nous devrions le modifier ou être très prudent.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bon. Merci beaucoup, Tijani. Nous allons conserver cette diapo...

Ah bon, nous allons donc retirer cette diapo. Elle prête à confusion, semble-t-il, car elle force des questions plutôt que de produire des réponses. Donc retirer cette diapo. Passons à la suivante.

On ne trouve pas le diagramme qui contient les différents cercles ?

ARIEL LIANG : Non, nous ne l'avons pas.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui. Le diagramme Venn. J'ai essayé de faire un diagramme Venn. Je peux vous le montrer mais je trouve qu'il prête beaucoup à confusion ; il y a beaucoup de cercles, beaucoup de recommandation, beaucoup d'intersections. On a décidé de ne pas le présenter, qu'il ne convenait pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. Moi je trouve qu'il avait des qualités artistiques quand même, mais en effet, il pouvait prêter à confusion. Donc passons directement maintenant aux recommandations elle-même. Passons à la diapo suivante. Les grandes lignes des recommandations. Nous commençons avec celles que nous allons présenter au Conseil d'Administration pour la mise en œuvre.

La première est la Recommandation 11. Celle-ci concerne la mise en œuvre de l'ICANN d'une gamme de services pour faciliter l'accès selon des critères divers (sexe, diversité culturelle) et les besoins des utilisateurs (handicap, etc.). Ceci a été fourni au groupe de travail sur l'accessibilité et à l'équipe spéciale technique. Nous avons ici avec nous les présidents du groupe de travail sur l'accessibilité et le président de l'équipe spéciale technique. Cheryl Langdon-Orr, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Monsieur le président. Je vais essayer d'être brève et de résumer des années de pratique. J'aimerais suggérer de rester simple. J'ajouterai simplement deux ou trois liens Internet. Si quelqu'un est intéressé, il peut aller sur notre wiki est visité ces lien hypertexte pour avoir accès à plus d'informations sur ces sujets en examinant notre liste exhaustive

de documents concernant les priorités et les autres choses de ce type. Je crois que ce serait utile. Je sais qu'il faut rester simple mais avec quelques autres adresses, ce serait intéressant me semble-t-il.

Je ne sais pas ce que vous en pensez Monsieur le président de adopter cette approche par rapport à la recommandation 11. Nous avons l'avantage considérable parce que nous avons déjà le groupe spécial accessibilité et le groupe spécial technologie qui ont pu, même avant ATLAS II, sommes penchées des facteurs qui pourraient renforcer l'accessibilité et l'utilisation de la technologie. Dites-moi ce que vous pensez de cela. Ne changez rien, mais dites-moi simplement si vous êtes d'accord.

Nous avons aussi à traiter le sous-titrage. Il ne fonctionne pas sur toutes les plates-formes pour les handicapés, pour pouvoir lire certains textes. Le groupe de travail sur la technologie est en train de traiter de nouvelles choses sans cesse. Il y a des choses qui sont mises à niveau, des choses qui évoluent. Peut-être que dans l'avenir le groupe de travail sur la technologie peut pourrait dire par exemple « avant que l'ICANN ne mette à niveau le logiciel XYZ que nous utilisons en ce moment, il y a certaines questions qui devraient être posées ».

Nous pourrions peut-être dire que nous voulons être participatifs et nous engager, collaborer avec d'autres groupes. Nous aurons demain des membres du personnel dans la salle durant la matinée lorsque nous allons nous réunir avec les membres du conseil d'administration. Nous entendre parler de la capacité de collaborer entre différents groupes et différentes entités dans le cadre de l'ICANN. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ca dépend de combien de temps on va passer à discuter de cela. Parce que là on vient de parler pendant plusieurs minutes simplement sur l'une des diapos donc je ne sais pas si on aura le temps de main de le faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On me dit de lire, d'écouter et de voir tout à la fois, mais il y a une question de Dev ici. Rinalia ? Vous voulez prendre la parole ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Une question. Lorsque cette recommandation sera présentée, pourriez-vous fournir quelques exemples rapides de ce que seraient les services, du type de service dont vous parlez lorsque vous parlez de ces recommandations au conseil d'administrations qui seront mises en œuvre par le personnel ? Voulez-vous que le Conseil d'Administration demande au personnel de faire cela ?

CHERYL LANGDON-ORR : Que le Conseil d'Administration continue à soutenir le personnel et leur permettre de continuer leur lancer dans leur excellent travail.

RINALIA ABDUL RAHIM : Excellent ; je vous demande d'utiliser ces mots exactement demain.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Rinalia. Je pense qu'en effet, ces mots pourraient être dits avant le reste au Conseil d'Administration parce que nous n'avons que trois ou quatre minutes et nous avons bien des choses à dire. Cheryl je pense que vous êtes très vive et que vous avez improvisé.

Nous allons passer à la recommandation 27. En revenant sur la recommandation 11, vous vouliez ajouter des sites, des adresses Internet ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, simplement pour les handicapés, l'accessibilité. Des liens vers une liste de priorités, vers ce qui a déjà été fait, sur les collaborations possibles. Donner la possibilité d'aller plus loin.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bon. Merci beaucoup, Cheryl. Vous pourriez voir Arielle à la fin de cette réunion et lui donner ses URL. La recommandation suivante, la recommandation 27.

« Le Conseil d'Administration devrait mettre en œuvre les recommandations l'ATRT2 9.1 concernant les conseils officiels venant des comités consultatifs. »

C'était rédigé en juin. Le Conseil d'Administration a voté pour mettre en œuvre toutes les recommandations d'ATRT2. Depuis, nous avons vu un plan de mise en œuvre. Ceci n'est apparemment qu'un soutien et c'est très facile pour le Conseil d'Administration et rapide. Ils pourront simplement rappeler qu'ils ont soutenu cela. Je crois que c'est clair.

Passons à la suivante, 35. « Le conseil de l'ICANN devrait avoir un minimum de téléconférences avec la communauté At-Large entre les réunions publiques de l'ICANN. »

Cette recommandation vise à améliorer la communication entre le Conseil d'Administration et la communauté At-Large. Il se passe tellement de choses dans la communauté qu'attendre trois mois pour avoir une heure de réunion avec le Conseil d'Administration durant une réunion de l'ICANN et leur dire tout ce que nous avons à dire est pratiquement impossible, ce n'est pas suffisant.

Les membres du Conseil d'Administration me demandent souvent si nous avons des téléconférences entre les réunions de l'ICANN. Ce serait vraiment très bien d'avoir au moins une téléconférence avec le Conseil d'Administration pour leur expliquer que nous avons effectivement des téléconférences.

La réponse que j'ai eue de Steve Crocker, le président du conseil d'administration, lorsque je l'ai mis un peu au courant de certaines recommandations, était que le Conseil d'Administration ne tient pas beaucoup de téléconférences en tant que Conseil d'Administration mais plutôt ce sont les groupes de travail du Conseil d'Administration qui le font.

J'espère que cette recommandation sera reçue par une contre-proposition, peut-être par le président du conseil d'administration, le leadership du conseil d'administration, peut-être pas le Conseil d'Administration en entier, mais nous serons en mesure de communiquer plus fréquemment avec le conseil d'administration.

Des commentaires ? John Laprise.

JOHN LAPRISE : J'ai une autre proposition à faire. Peut-être qu'un membre du Conseil d'Administration pourrait être invité à chacune de nos téléconférences sur une base de rotation. Ainsi, il y aura toujours quelques membres du conseil qui seront régulièrement mis au courant de ce que fait la communauté.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui et non. La raison est la suivante. Par exemple, vendredi matin, l'équipe de leadership At-Large va inviter des membres du Conseil d'Administration à venir se joindre à nous, mais les membres du Conseil d'Administration sont inquiets qu'on leurs pose des questions.

En théorie, le seul membre du Conseil d'Administration qui a le droit de parler au nom du Conseil d'Administration et non pas en son nom individuel c'est le président. Donc parfois, on pose des questions aux membres du Conseil d'Administration et ils ne peuvent pas répondre. Cela les angoisse un petit peu. C'est un peu gênant pour eux. C'est des questions internes au conseil d'administration. Je ne dirais pas que c'est des questions de politique, mais le Conseil d'Administration à ces recommandations et c'est ainsi que cela fonctionne.

On pourrait le demander, on pourrait le suggérer. Mais je pense que garder une vue d'ensemble et leur demander de faire une contre-proposition sera une bonne manière de le faire. Nous ne savons pas très bien ce qui se passe au sein du conseil d'administration, n'est-ce pas ?

Evan Leibovitch.

EVAN LEIBOVITCH :

Merci, Olivier. Ceci dit, nous avons des réunions tout à fait ouvert et nous avons déjà reçu des membres du conseil d'administration. Il y en a d'ailleurs une personne assise à notre table. Sébastien a assisté plusieurs fois nos réunions et nous avons eu des visites de membres du conseil d'administration. On ne leur a jamais demandé de quitter la salle.

S'il faut faire une invitation écrite, c'est d'accord. Mais je pense que les informations sont disponibles, et s'il y a quelque chose de très précis qui pourrait intéresser le Conseil d'Administration ou une collaboration éventuelle, je crois qu'une invitation est tout à fait possible. Je ne vois pas que ça soit un problème. Nous pourrions le faire au cas par cas. Je ne pense pas que ça soit un problème qui ait besoin d'être fixé. C'est quelque chose que nous gérons déjà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Evan. Rinalia Abdul Rahim ?

RINALIA ABDUL RAHIM :

Merci, Olivier. Je pense que vous pourriez faire une invitation aux membres du Conseil d'Administration pour leur demander s'il souhaite participer à une téléconférence At-Large. Les réunions sont ouvertes et ils sont les bienvenus. Donc les membres du conseil peuvent y assister. Pour ce qui est des questions spécifiques que la communauté aimerait

poser au conseil d'administration, ce serait vraiment utile de faire de la sorte.

Je me souviens qu'une fois on a discuté d'un processus de nomination pour la sélection des directeurs du conseil d'administration. On avait eu un appel qui était tout à fait utile mais il était sublime sur un sujet spécifique. Peut-être qu'on devrait leur envoyer une invitation générale, mais en même temps avoir des invitations spécifiques parce qu'on veut qu'il fasse attention à ce qu'il demande.

Il me semble bon d'avoir un ou deux membres du Conseil d'Administration qui savent toujours ce que sont les activités d'ALAC et quelles sont les préoccupations de la communauté des parce que cela renforce les questions discutées au sein du conseil lui-même. Donc il ne faut pas cibler les participants habituels, mais aller au-delà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Rinalia. Bien sûr la réponse que vous allez recevoir également parce que vous avez été choisis par At-Large pour aller voir, vous allez aller voir ce qui intéresse At-Large mais vous n'avez pas le droit de nous en informer par la suite parce que vous êtes un membre du Conseil d'Administration ; donc vous n'êtes pas en train de faire les choses du point de vue de la communauté. Nous espérons que vous allez pouvoir régler cela. Bon. Je pense qu'on peut passer au point suivant.

La mise à jour sur les progrès. Voilà les recommandations qui ne sont pas complètement finies pour l'instant et sur lesquelles nous devons toujours travailler. Donc nous avons des recommandations préliminaires.

« Recommandation 1 : l'ICANN devrait continuer à soutenir les programmes de sensibilisation qui engage un public plus large afin de renforcer la participation de toutes les parties intéressées. »

Ceci a été assigné à un nombre de personnes dans la communauté At-Large. La mise à jour dit que les efforts pour avoir de nouvelles personnes ne devraient pas se limiter aux personnes des pays en développement mais également aux membres de la communauté qui sont mal représentés, et qui habitent dans des pays développés. Donc les programmes desservis dans les communautés des pays en voie de développement pour inclure les communautés mal desservies à travers le monde.

Voilà un exemple de l'élargissement de cette recommandation qui explique la recommandation même. Bien sûr, ce travail requiert d'être peaufiné davantage.

La suivante. La recommandation deux a été assignée à trois groupes de travail. Effectivement, le groupe de travail sur le renforcement de capacités doit maintenant travailler avec le sous-comité de sensibilisation pour identifier les programmes et avec le sous-comité financier budget pour évaluer les ressources utilisées jusqu'à présent et voir quelles sont les fonds supplémentaires nécessaires.

Rinalia ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Cette d'une autre couleur. Est-ce que cela veut dire que ces cibler à un autre niveau de l'ICANN ? Juste pour comprendre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Rinalia. On a eu des hésitations sur cela. Ces trois premières recommandations sont prêtes à être mises en œuvre. C'est pour cela qu'elles sont en couleur orange. N'est-ce pas ? Celles-ci sont en bleu parce qu'on y travaille toujours, donc elles ne sont pas prêtes. C'est comme un steak. Si ce n'est pas cuit, c'est bleu. Après, ça sera cuit.

RINALIA ABDUL RAHIM : très bien. C'est bien de connaître la différence. Mais essayer d'expliquer cela demain. Est-ce que vous pourriez décrire ce que serait un membre précieux de la communauté ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : puisque ce n'est pas prêt, et qu'on travaille toujours dessus on essaye de voir qu'est-ce que serait un membre précieux, important. Donc ces trois groupes de travail ont la tâche de fournir une explication complète comprenant toutes ces questions par exemple « que serait un membre précieux » « identifier les programmes », et ainsi de suite.

Tijani Ben Jemaa, le président du groupe de travail sur le renforcement de capacités, aimerait peut-être vous expliquer davantage.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier. Merci, Rinalia. C'est ainsi que ça a été écrit. Mais lorsqu'on parle d'identifier les programmes, ce sont des programmes qui parlent de quoi ? Donc on doit identifier ces programmes et ces personnes précieuses est importante. Voilà ce qu'on fera avec le sous-comité de la sensibilisation. Ensuite pour le sous-comité financer

budget, on essaiera de voir ce qu'est le cout, et comment améliorer ce cout.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Pour résumer, ce que sont les membres précieux sera défini par le groupe de travail sur le renforcement de capacités et le sous-comité sur la sensibilisation. Les programmes seront identifiés par ses deux groupes et les ressources financières seront identifiées par le sous-comité financer budget. C'est pour cela que ces trois groupes travaillent ensemble. Rinalia ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Je ne veux pas être difficile, mais c'est une formation pour vous, c'est une pratique pour demain avec le conseil d'administration. Lorsqu'on pense aux membres importants de la communauté, on pense immédiatement personnes qui participent, à ceux qui occupent des postes dirigeants, ceux qui viennent de domaine ou de secteurs qui ne sont pas suffisamment représentés. C'est ça que vous devriez expliquer. Et que nous allons approfondir notre travail au lieu de dire que nous allons faire passer ce travail un autre comité qui devra travailler sur les résultats attendus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Rinalia. Mais c'est la nature du processus ascendant. C'est les groupes de travail qui devraient le définir, pas le président. On continue. La suivante, s'il vous plaît.

« Recommandation 26 : les processus des gestions des politiques actuelles de l'ICANN sont insuffisants. L'ICANN devrait mettre en œuvre un système de gestion de processus de politique réalisable disponible sur toutes les SOs et toutes les ACs afin de ... »

Nous avons trois groupes de travail qui travaillent dessus. Clairement, ce n'est pas une recommandation qui peut être prête en une semaine. On parle de projet à long terme ou le groupe de travail sur le renforcement des compétences pourra travailler avec le groupe de travail sur les réseaux sociaux et l'équipe spéciale technique pour évaluer quelles sont les nécessités du système de gestion de connaissance, du système de développement de politiques, pour pouvoir concevoir un document sur les besoins et pour travailler avec les services IT au sein de l'ICANN pour voir quel serait le coût d'un tel programme.

Donc c'est une recommandation à long terme. Ce n'est pas un travail qui ne prend qu'un an. Il pourrait requérir un budget ou d'autres composants. C'est ce que nous ont demandé un nombre d'organisations, Sos et ACs au sein de l'ICANN. Il se peut que la version initiale devrait être partagée avec d'autres organisations de soutien et comité consultatif et peut-être qu'il pourrait nous train de transmettre également leur besoin dans le cadre de ce document.

Donc on parle vraiment cela processus de consultation plus large, mais le noyau sera certainement ce qui a été demandé par notre communauté. Donc voilà comment ceci a été écrit.

Rinalia ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Demain, on vous demandera probablement ce que vous voulez dire par insuffisants. Donc vous allez devoir expliquer ce qu'est insuffisant pour vous. Et puis vous devrez expliquer qu'il faudra faire un travail élargi. Si vous faites cela je pense que ce sera bon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pense qu'il est clair que les personnes qui sont surchargées ; ils sont un surmenage. L'une des tâches les plus difficiles à l'ICANN.

Les discussions récentes entre les SOS, les ACs, les SGs et les présidents des unités constitutives, je ne sais pas si le Conseil d'Administration le sait, mais le résultat des réunions est que personne ne sait où trouver les informations. Tout est partout. Sur le site Web, tout est partout.

Dev Anand puis Rinalia. Dev, vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Juste pour le confirmer, nous n'allons pas montrer le texte complet de la recommandation 26, sur l'écran il y avait « ... » après afin de.

ARIEL LIANG : Dev, pourriez-vous répéter le commentaire s'il vous plaît ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Par rapport à la recommandation 26, elle s'arrête à «disponible sur toutes les SOs et toutes les ACs afin de ... » et il y avait des puces qui

complétaient la recommandation. Est-ce que ce sera dans une autre diapo ou pas ?

TIJANI BEN JEMAA : C'est moi qui l'ai inclus comme ça, mais Ariel, vous pourriez copier la recommandation complète. Vous pourriez vous arrêter après « toutes les SOs et toutes les ACs ». Les deux derniers mon ne sont pas nécessaires, en fait. Il y avait une liste d'objectifs que nous n'allons pas inclure dans la diapo.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Ariel, savez-vous comment faire ?

ARIEL LIANG : Oui, je sais ce que je vais faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Rinalia, s'il vous plaît.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Olivier. Les exemples concrets que vous avez fournis illustrent le problème parfaitement. Si on parle de surmenage de volontaires qui ne peuvent pas trouver les informations dans le système, ce serait très utile pour décrire l'insuffisance du système.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Rinalia. Je pense qu'il faudrait se rappeler d'expliquer ces exemples et comment les personnes n'arrivent à rien trouver dans le

système. On n'aimerait pas compliqué, mais on aimerait documenter le système de traitement de documents, qui n'est qu'un sous-groupe de ce que nous examinons ici. Voici une raison.

Tijani, et je pense qu'il va falloir qu'on avance.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci. Hier on a discuté avec Ashwin Rangan. Et puis on a compris que c'était quelque chose qui était en train d'être préparé à l'ICANN. C'est un point sur lequel il travaille. Et donc même si on ne donne un détail clair de recommandations multiples, il va falloir travailler sur le sujet. On ne pourra pas le faire demain. Mais ils travaillent sur ce sujet. C'est un sujet difficile.

Cette recommandation est très bonne mais il va falloir que le personnel travaille sur le sujet en même temps que non.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Tijani. En fait, j'ai discuté davantage avec Ashwin à la fin de la réunion et nous sommes en train de considérer de développer un système très complexe et intéressant de traitement de documents.

HOLLY RAICHE :

C'est un commentaire de suivi. Ceci veut dire qu'on travaille du côté de l'ALAC, du site, mais ça n'explique pas la fonction de recherche et qu'elle ne va pas nous aider à tout trouver sur le site parce qu'il est impénétrable, soi-disant. Donc il faut dire que nous avons fait tout ce que nous pouvons faire, mais examiner les documents et l'historique de l'ICANN au lieu d'un historique de l'ALAC, ça va être très difficile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, c'est compris. Merci, relie. Cheryl Langdon-Orr ?

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Monsieur le président. Les mots « système de gestion de connaissance » pourraient très bien être mentionnés dans la conversation lorsqu'on parle de cela parce que cela nous amène au traitement des documents et la possibilité d'accéder aux archives de matériel. Nous l'avons déjà demandé aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Cheryl. C'est bien compris pour la gestion des connaissances et ce n'est pas mal.

On passe au point suivant si personne n'a de commentaires. Nous avons les quatre recommandations pour le groupe de travail sur les défis futurs. L'idée est de les énumérer. Evan va parler de cela, je pense. Nous allons maintenant faire nos essais. Nous sommes en train de faire des répétitions pour savoir ce que nous allons dire au Conseil d'Administration demain sur ces quatre recommandations.

Evan Leibovitch ?

EVAN LEIBOVITCH : Merci, Olivier. Merci pour cette occasion de faire des répétitions.

Les questions qu'ATLAS a soulevées sur les questions de responsabilité sont de manière générale de haut niveau. Il n'y a pas de de résultat spécifique. On parle de sens général, de ce que l'on doit faire en

général, et ainsi de suite. Il mène au travail du groupe de travail sur les défis à venir qui naturellement examine un niveau supérieur des choses. Il y aura des résultats, il y aura des recommandations. Mais si ces recommandations auront besoin de plus de travail, de plus de discussion, de penser stratégiquement à un niveau plus haut ; et c'est notre approche pour ce qui est d'incorporer ces questions en particulier. C'est bon ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci beaucoup Evan. Pouvez-vous tous lever vos mains et donner une note à Evan de zéro à 10, 10 étant le meilleur de la performance. Je pense que c'était très bien. Merci. Donner les

HOLLY RAICHE : Je me demande si ça vaut la peine de dire qu'il y a probablement de niveau de responsabilité. Le groupe de travail sur les défis à venir va devoir considérer le niveau supérieur. Et bien que nous n'ayons pas exactement les mots pour le définir en ce moment, il pourrait être utile de le dire alors que les questions de responsabilité qui traite de la transition des fonctions IANA sont faites d'une autre manière. Et nous n'avons pas encore décidé ce que c'est encore.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Holly. Je vois ce que vous voulez dire. Numéro cinq, par exemple, traite des questions IANA. C'est une bonne remarque.

Comment devrait-on le faire ? Evan Leibovitch ?

La réponse que j'ai donnée était bien sûre pour les questions de niveau. Mais pour celles qui doivent être répondues tout de suite, on verra comment faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Evan. Je vais donner la parole à Rinalia. Est-ce que vous pensez que nous avons besoin de modifier cette diapo, la réorganiser ? Parce que nous avons quatre et quatre en ce moment. Est-ce qu'on devrait les séparer en deux diapos ? Pour que celle qui ne porte pas sur IANA soit dans une diapo, et celle qui porte sur IANA soit dans une autre. Je ne sais pas ce que sont les autres recommandations dans la diapo suivante.

EVAN LEIBOVITCH : Pouvons-nous voir la diapo suivante, juste pour voir la cinquième ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pendant qu'Evan est en train de lire, on va donner la parole à Holly Raiche.

HOLLY RAICHE : Je pense que cela donnerait une bonne réponse à Evan afin qu'il n'est pas à reprendre la deuxième partie.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : pour autant que je sache, des oui recommandations il n'y a qu'une seule qui a trait à IANA. Peut-être qu'on pourrait la mettre à la fin de la deuxième page, ainsi vous pourriez dire que la dernière porterait sur

IANA, « cette dernière porte sur IANA, et on va suivre un chemin différent. »

Evan Leibovitch.

EVAN LEIBOVITCH : En fait, si on le pouvait, je demanderais de mettre IANA au tout début, et de manière distincte. Et puis les autres 7. Parce que celle-ci est plus urgente et les autres sont plus stratégiques. Ceci va signifier qu'on ne les traitera de cette manière.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Evan. Rinalia ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Pour ce qui est des diapos, de la manière de présenter les questions inclut une recommandation pas diapo. Cela va attirer l'attention du conseil d'administration. Ce n'est pas que ces confus, mais ça va un peu les étonnés. Vous devriez peut-être expliquer ou vous voulez concentrer leur attention. Sur quoi voulez-vous attirer leur attention ? Est-ce que vous voulez ? Voilà ma question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Rinalia. Evan Leibovitch ?

EVAN LEIBOVITCH : Bon. Je pense qu'on devrait éviter de confondre le conseil d'administration, ce qui est déjà arrivé auparavant. Et peut-être qu'on

devrait essayer de mettre les choses en perspective pour les défis futurs, même les écrire en plus petit si format. Peut-être qu'on devrait avoir cette sur une diapo et puis une sur une diapo différente. Cela va nous donner une idée plus claire sur le fait qu'on ne demande pas avoir une action immédiate sur les sept recommandations. Voilà les recommandations sur lesquels le groupe sur les défis futurs prendra une action immédiate, et voilà celles qui sont prévues pour le futur mais sur lesquels on ne travaille pas de façon immédiate.

Voilà juste une indication. Voici les recommandations d'ATLAS II. Elles sont tout simplement en train d'être prises en considération. Ne vous inquiétez pas à leur sujet, et ne vous concentrez pas dessus en ce moment parce que nous y reviendrons plus tard. Est-ce que cette approche vous semble convenable ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Rinalia Abdul Rahim ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, mais il faudrait souligner sur quoi ces recommandations portent. Je pense que vous pouvez très bien exprimer, vous savez de quoi je parle.

EVAN LEIBOVITCH : Désolé, je n'ai pas entendu la question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : il n'y avait pas de questions. C'était juste pour voir si vous aviez des remarques. Je pense que c'est bon, on a une diapo avec les

recommandations concernant IANA, et une autre avec les 7 autres recommandations qui ne portent pas sur IANA en caractères plus petits.

EVAN LEIBOVITCH :

même si c'est avec des caractères plus petits, je ne m'attends pas à ce qu'ils lisent toutes les recommandations en ce moment. On dira seulement que ces recommandations ont été proposées par ATLAS II et aborder par le groupe de travail sur les défis futurs et qu'ils seront repris par l'ALAC plus tard. On va les énumérer sans rentrer dans les détails, on dit simplement que le groupe de travail sur les défis futurs y travail. Que ces recommandations seront présentées dans un format plus clair dans l'avenir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, beaucoup Evan. Donc peut-être que vous pourriez expliquer qu'ils sont là en petit format tout simplement pour qu'ils sachent que ces recommandations existent et qui ne pense pas que c'est simplement une idée bête de les avoir incluses en petit format. Juste pour éviter la critique. Ce sera excellent.

Ce qui me préoccupe c'est que nous avons encore cinq diapos à lire. Et je vois l'heure qu'il est. Nous avons à la suite le groupe de travail sur les nouveaux gTLDs. Puisque vous présidez ce groupe Evan, est-il possible de prendre 10 minutes de plus ?

EVAN LEIBOVITCH : Je ne pense pas avoir le choix. N'hésitez pas mais soyez brefs. Le groupe de travail sur les nouveaux gTLDs a beaucoup de travail, donc faites votre mieux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Evan. On continue avec la suivante. Ariel, vous avez noté ce qu'on est en train de faire ? Excellent.

Le sous-comité des finances et du budget, il y en a trois sur une page ici. On ne l'a pas dit avant puisqu'on a perdu cette diapo, mais le sous-comité des finances et du budget aidera les autres groupes à travailler sur les coûts de certaines recommandations.

Il y en a trois qui s'occupent spécifiquement des programmes qui requièrent du financement et qui offriront un processus semblable à celui du programme pilote de la sensibilisation régionale de la communauté ; on parle de demande de budget en un délai court qui ne sont pas liés aux voyages.

Disons par exemple qu'on demande un financement pour un panneau ou pour du matériel dont vous avez besoin pour un programme régional, toute sorte de matériel dont vous aurez besoin pour une structure At-Large. Peut-être qu'on pourrait vous fournir des équipements pour transmettre par Web castes un événement local. Voilà quelques-unes des petites demandes qui pourraient être faites juste comme celle du CROPP au lieu d'avoir de grandes demandes de budget qui devraient être présentées d'avec des demandes supplémentaires des SOs/ACs. On ne va pas présenter des demandes

supplémentaires pour 500 \$ pour louer une caméra vidéo pendant deux jours dans un événement FY15.

« Recommandation 41 ans : l'ALAC devrait travailler avec le Conseil d'Administration de l'ICANN pour chercher des sources supplémentaires de financement des activités At-Large. » Cela signifie spécifiquement des sources externes de financement.

Cheryl Langdon-Orr ?

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Monsieur le président. En vue de ce que Fadi nous a dit aujourd'hui et que j'avais déjà l'esprit, je me demande, et je sais qu'on ne parle pas d'événements principaux qui ne devrait pas passer par la communauté. Mais dans le cadre de la recommandation 41, Fadi était en train de dire que nous travaillerons en fait avec le Conseil d'Administration pour obtenir des sources de financement supplémentaire. Fadi nous a dit que travailler avec la communauté de l'ICANN sera la manière d'obtenir le financement de tout, les ATLAS futurs inclus, dans les prochaines quatre années.

Donc je me demande tout simplement à propos de la recommandation 41. Oui a fait partie de nos recommandations, mais je me demande si a fera partie de ce qui a été dit aujourd'hui. Peut-être devrions-nous la rédiger de manière à ce qu'elle ne soit pas interprétée ainsi, pour ne pas porter à confusion. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Cheryl. La recommandation dit, « en recherchant des sources supplémentaires de financement ». Pas d'ajouter un financement. Mais d'ajouter des sources.

CHERYL LANGDON-ORR : Je vois. Je ne pense pas que cette partie est claire. Je pense qu'il faudra reformuler cette partie pour qu'elle soit claire.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : ces recommandations seront là telles qu'elles sont été rédigées. C'est coupé copier ici. Peut-être qu'on devrait essayer de les expliquer.

CHERYL LANGDON-ORR : On nous a dit que nous avons des défis concernant le financement externe venant d'autres organes. C'est tout ce que je voulais dire.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Cheryl. Rinalia Abdul Rahim ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Je pense qu'il pourrait être nécessaire de préciser s'il s'agit de financement interne ou externe. Si le financement est interne, le processus que Fadi a mentionné pourrait être applicable. Mais si c'est du financement externe, le Conseil d'Administration pourrait être intéressé à en discuter et aider à trouver ce financement externe pour ces aspects ou ces activités qui vous intéressent. Ou peut-être pas. Nous allons voir.

La question finale et qui est-ce qui présente cette partie des recommandations ?

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Pardon. La dernière question été qui présente cela ? Je crois que ce serait le président du sous-comité des finances et du budget.

CHERYL LANGDON-ORR : C'est la même personne qui préside l'ALAC.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : bien sûr, s'il accepte de le faire. Mais peut-être que ce ne sera pas le cas. Nous allons voir. Sérieusement, j'ai également une note de Heidi qui dit que nous avons plein d'autres sources supplémentaires de financement externe pour ATLAS II et pour les événements de Showcase que nous organisons à chaque fois.

Donc oui, nous nous assurerons que lorsque nous disons sources supplémentaires, il n'y a qu'une seule source de financement au sein de l'ICANN de toute façon. C'est le comité de finances du conseil d'administration. Voilà l'idée. Donc lorsque nous disons sources supplémentaires de financement, c'est externe. Ça doit être externe.

Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR : Je pense que dès que la recommandation 41 paraîtra, on va nous dire tout comme d'autres déclarations qui ont été émises par ATLAS II, il va falloir qu'on travaille sur la reformulation de la rédaction. Et cela est un

exemple où il faudra ajouter qu'il s'agit de sources de financement externe à l'ICANN, pour que ça soit clair.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Cheryl. Numéro 42, je m'inquiète parce qu'on n'a plus de temps. Rinalia ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Pour le 42, si vous clarifiez qu'il s'agit des événements comme les réunions RIRS, par exemple, le Conseil d'Administration pourrait vous donner un financement supplémentaire, certaines parties du conseil bien entendu.

D'autre part, si vous le liez au processus d'élaboration des politiques en termes de nécessité de renforcer les capacités ou d'engagement pour l'élaboration du politique, vous avez plus de chance de l'obtenir.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Très bien. Merci, Rinalia. C'est un excellent commentaire. Je vous ici rappelle que ce sont des recommandations à l'état brut. Le sous-comité finance et budget présentera une plus longue liste. Donc c'est une bonne remarque.

J'essaie simplement d'éviter que le Conseil d'Administration ne pense que c'est un signe qu'on a besoin de cela maintenant. De toute façon, ce que vous avez mentionné dans votre commentaire est très important.

Il faut qu'on se rappelle que les assemblées générales des RALOs vont dépendre de la nouvelle stratégie des réunions, également. En ce moment. Nous avons trois réunions de l'ICANN qui sont de la même taille, grandes réunions parents. Et le conseil travail sur une stratégie pour avoir au milieu de l'année des réunions moins courtes au milieu de l'année, une plus longue à la fin de l'année, et cela va avoir un impact sur notre possibilité d'avoir été assemblé RALO en personne. Voilà pourquoi cette recommandation est allons termes, car cela nous prendra peut-être un an pour savoir quelle sera la nouvelle stratégie des réunions.

La suivante. Nous avons presque terminé. Pour l'ALAC même on parle ici de recommandations qui seront potentiellement faciles et qui sont celles que nous enverrons par la suite au conseil d'administration.

« L'ICANN devrait ouvrir des bureaux régionaux avec une stratégie claire, faisant objet d'une analyse des coûts et bénéfiques, et qui se concentre ou l'accès à l'Internet grandit et où un tel élargissement de l'accès est probable. » J'ai l'impression que cette recommandation est déjà en place.

« Numéro 16 : l'ICANN devrait améliorer leur communication directe indépendamment des fuseaux horaires. »

C'est une chose dont va s'occuper le comité consultatif At-Large. Bien entendu en ce qui concerne nos téléconférences, nous avons un système de rotation mise en place pour quelques-unes. Certaines autres n'appliquent pas ce système de rotation. Il va falloir qu'on élargisse un peu cette recommandation. Nous n'avons pas eu le temps de la finir durant cette réunion. Nous espérons pouvoir la finir avant Marrakech.

La suivante. Les autres. Ce sont des recommandations diverses.

« L'ICANN devrait ajuster son cadre contractuel afin de minimiser les conflits entre ses exigences et les lois nationales pertinentes. »

Celle a été assignée à moi-même, et donc je vais travailler pour l'élargir très prochainement.

« Encourager les campagnes publiques pour l'utilisation de l'Internet dans le cadre de l'éducation, l'information, la créativité, et la facilitation. »

On se demande là aussi si cela correspond au mandat de l'ICANN ou pas, mais nos sous-comités de sensibilisation et de réseaux sociaux travaillent dessus pour prendre cette décision.

Numéro 23 : « les rôles et la juridiction de l'Ombudsman devraient être élargis. Le site Web de l'ICANN devrait fournir un moyen clair et simple aux publics de déposer plainte. »

C'est assigné également au groupe de travail sur les défis futurs et au groupe de travail des réseaux sociaux qui vont améliorer cette proposition.

La suivante. Voilà, on est arrivé à la partie question réponses. Est-ce qu'il y a des commentaires concernant cette recommandation ? Rinalia ?

RINALIA ABDUL RAHIM :

Je pense que vos recommandations sont ciblées à l'ALAC. Vous pourriez peut-être mentionner ou lire ces diagrammes en disant « ces

recommandations sont pour nous améliorer nous-mêmes, pour améliorer notre groupe » et puis passer.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Rinalia. Je suis préoccupée parce qu'on est très en retard. Ça nous a pris plus d'une heure pour présenter cela.

RINALIA ABDUL RAHIM : Vous ne les présentez pas. Vous dit tout simplement que vous avez des recommandations pour vous-même.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Je ne sais pas qui va contrôler. Serait-ce Ariel ?

Ce que l'on va faire, en fait, sera de montrer une copie PDF de toutes les recommandations pour ALAC, et dire voilà un sous-ensemble de recommandations ciblées à ALAC, et vous voyez qu'on en a 43 au total.

Parfait. Messieurs, Mesdames, je pense que voilà tout. L'étape suivante, dormir un peu et se préparer pour la réunion avec le Conseil d'Administration demain. Nous remercions tout le monde. La réunion est maintenant ajournée. On remercie Evan de nous avoir donné ces quelques minutes supplémentaires. On remercie les interprètes d'avoir suivi nos débits.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]